



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

SARPA - MASTER INTÉGRÉ DE DROIT PUBLIC COMPARÉ « SARRE-PARIS »

2025 / 2026

Direction : Charlotte DENIZEAU , Idris FASSASSI

Diplôme délivré :

Master

Durée des études :

2 ans

Modalités

d'enseignement :

Formation initiale

Partenaires depuis déjà 15 ans, l'Université Paris-Panthéon-Assas et l'université de la Sarre ont créé le cursus de master intégré « SARPA » à compter de la rentrée 2017-2018. Le Master est organisé en deux ans, avec une première année à l'Université de la Sarre au sein du Centre juridique franco-allemand et une deuxième année à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

En première année du cursus, à la Sarre, les étudiants sont divisés en deux groupes :

> le **groupe A** réunit les étudiants francophones ayant obtenu une licence en droit et désirant s'initier ou approfondir leurs connaissances de la langue et du droit allemands. Ces étudiants intègrent le LL.M. Droit allemand pour étudiants francophones « *Deutsches Recht für Französischsprachige Studierende* ». Le niveau exigé de langue allemande est le B1.

> le **groupe B** réunit les étudiants préparant le Premier examen d'État allemand (*Erste juristische Staatsprüfung*). Ces étudiants intègrent le LL.M. « *Europäisches und Internationales Recht* » de l'Europa Institut de l'université de la Sarre. Ils doivent avoir un excellent niveau de français.

En deuxième année du cursus, à l'Université Paris-Panthéon-Assas, les deux groupes intègrent, ensemble, le [master 2 de Droit public comparé](#).

A l'issue des deux années, l'étudiant(e) se voit délivrer le LL.M « *Deutsches Recht für Französischsprachige Studierende* » ou le LL.M. « *Europäisches und Internationales Recht* » de l'Université de la Sarre et le Master 2 Droit public comparé de l'Université Paris-Panthéon-Assas.

OBJECTIFS

Le master SARPA a pour but de proposer une formation solide à la langue allemande et au droit allemand à destination d'étudiants titulaires d'une Licence en droit ayant une maîtrise initiale de la langue allemande sans en avoir une connaissance professionnelle (parcours du groupe A). Ce cursus intégré s'adresse également à des étudiants ayant outre une licence, acquis 150 LP (équivalant à 180 ECTS) dans une université allemande (parcours du groupe B) et qui prendront part au programme de LL.M. de l'Europa-Institut durant la première année à l'université de la Sarre. Cette formation permettra aux étudiants, intégrant ensuite le Master 2 de Droit public comparé, de choisir des sujets de recherche axés principalement ou accessoirement sur le droit public allemand, qui est avec la *Common Law* un pilier de la formation comparée des juristes européens.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

ADMISSIONS

Cette formation est accessible aux étudiants francophones ayant obtenu une licence en droit et ayant le niveau B1 de langue allemande ou aux étudiants préparant le Premier examen d'État allemand (*Erste juristische Staatsprüfung*) et ayant un excellent niveau de français.

Pour vous porter candidat merci de consulter la page dédiée et de renseigner le dossier de candidature au master intégré SARPA sur le site du Centre juridique franco-allemand de l'université de la Sarre : [déposer le dossier de candidature](#).

PROGRAMME

Première année du cursus à l'université de la Sarre

LLM Droit allemand approfondi - option droit public :

- > Cours intensif de langue allemande 2
- > Droit privé allemand 1 pour étudiants francophones
- > Droit public 1 pour étudiants francophones
- > Introduction au droit allemand pour étudiants étrangers
- > Terminologie juridique allemande
- > Droit de l'Union Européenne (avec étudiants du CJFA) (en langue allemande)
- > Cours intensif de langue allemande 3
- > Droit public allemand 2 (Droits fondamentaux)
- > TD - Droit public allemand 2 (Droits fondamentaux) pour étudiants francophones
- > Droit public allemand 3 (Droit international public)
- > Droit administratif général et droit des procédures administratives allemand
- > Choix entre l'une des deux matières suivantes :
- > Théorie générale de l'État
- > Histoire du droit et des constitutions 2
- > Exposé écrit de séminaire ou mémoire de master

NB : Il pourra être décidé d'ajouter un cours d'allemand au premier semestre. Le cours en français d'Introduction au droit public allemand a pour objet de synthétiser en langue française et allemande le contenu du Staatsrecht 1.

Pour information : Un semestre allemand dure 15 semaines. Début des cours allemands : 3e semaine d'octobre. Fin des cours allemands : juillet. Examens en août.

L'étudiant admis au LL.M. de « Droit allemand pour étudiants francophones » se verra attribuer 60 crédits [ECTS](#).

Deuxième année du cursus à l'Université Paris-Panthéon-Assas

Master 2 Droit public comparé :

Les étudiants suivent le programme des cours du master 2 Droit public comparé : [en savoir plus](#).

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

CONTACT

Pour tout renseignement concernant les candidatures à ce cursus, merci de visiter le [site du Centre juridique franco-allemand de l'université de la Sarre](#)

PLUS D'INFORMATIONS

<https://4euplus2026.assas-universite.fr/fr/sarpa-master-integre-droit-public-compare-sarre-paris>

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@assas-universite.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université